



SG/DCC/SC/01/2024

Rabat, le

08 Janv 2024

Communiqué de presse

Tenue de la 10ème session du Conseil d'administration de la NARSA

Monsieur Mohammed ABDELJALIL, Ministre du Transport et de la Logistique, a présidé, vendredi 5 janvier 2024 à Rabat, les travaux de la dixième session du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA), consacrée à la présentation du projet de plan d'action de l'Agence et de son budget au titre de l'année 2024.

Au début de cette réunion, le Ministre a souligné que l'analyse des statistiques des accidents corporels de la circulation entre 2022 et 2015, année de référence pour la stratégie nationale de la sécurité routière, indique une diminution du nombre de décès de 22,47% toutes catégories confondues, à l'exception de la catégorie des deux-roues, qui a enregistré une augmentation du nombre de décès de 31,14% au cours de la même période.

Quant aux statistiques provisoires des dix premiers mois de l'année 2023, le nombre de décès des accidents de la circulation routière a augmenté de 9,5% par rapport à la même période de l'année 2022.

Dans ce contexte, le Ministre a demandé à l'ensemble des parties prenantes à prendre part aux travaux de l'évaluation des réalisations et des contraintes de la stratégie nationale de la sécurité routière 2017-2026 et la formulation d'une vision, des objectifs et un plan d'action pour les cinq prochaines années.

Concernant la mise en œuvre de son plan d'action au titre de l'année 2023, la NARSA a poursuivi la réalisation d'un nombre important de projet, à l'instar du renforcement de la gestion de la sécurité routière aux niveaux régional et local, et l'adoption d'un nouveau programme de renouvellement du parc d'autocars et de camions de transport de marchandises.

Elle a également poursuivi la mise en œuvre du programme national du contrôle routier, l'installation des radars fixes pour le contrôle des infractions de vitesse, en plus des radars mobiles pour le contrôle de vitesse par les services du contrôle routier.

S'agissant de l'amélioration des services offerts aux usagers et aux professionnels, la NARSA a procédé à la mise en œuvre du programme de renouvellement du parc de véhicules de transport routier, le programme de formation continue au profit des conducteurs professionnels, ainsi que l'accélération de la digitalisation des services.

Au terme cette réunion, les membres du Conseil d'Administration ont adopté le plan d'action de la NARSA ainsi que son budget au titre de l'année 2024.

